

alors inscrits dans le compte rendu, et nous serions ainsi assez au courant des faits. Il se peut que vous ayez des questions à poser. Je ne veux rien imposer aux membres du Comité, mais notre travail serait facilité si nous continuions de cette façon.

M. MACNAUGHTON: M. Carswell est-il à Ottawa? On a mentionné son nom, de même que celui de M. Norman qui a succédé à M. Lawson. Il serait peut-être intéressant d'entendre un exposé de tous les faits et de connaître l'opinion de ces messieurs.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): M. Lawson a déclaré qu'il préférerait ne pas nous montrer les lettres ou les déclarations dont il a parlé, ou la correspondance échangée avec le gouvernement, c'est-à-dire l'ancien premier ministre, croyons-nous. Ne conviendrait-il pas que M. St-Laurent soit également ici, ou que nous prenions connaissance des lettres?

Le PRÉSIDENT: Cela peut se faire.

M. MACNAUGHTON: Dans ce cas, alors, nous sommes aussi bien de faire venir tout le cabinet.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Ce sont des lettres importantes qui, en apparence, ont été écrites avant que l'ancien gouvernement se soit engagé; je pense que nous devrions établir les faits.

M. CARDIN: J'ai cru comprendre que M. Lawson était disposé à montrer ces lettres à un membre ou deux du Comité.

Le PRÉSIDENT: Je voudrais attirer l'attention du Comité sur ceci. Je pense que chaque fois que M. Smith, au cours de son témoignage, a fait allusion à une lettre ou à un document, nous nous sommes efforcés d'obtenir que la lettre ou le document soit lu afin que le contenu en soit inscrit dans le compte rendu. Je pense que ce n'est que juste. En conséquence, je croirais plutôt que nous sommes en droit de nous attendre que la même ligne de conduite soit adoptée dans le cas de tout autre témoignage rendu devant le Comité.

Le TÉMOIN: J'avais commencé à dire que je voulais féliciter certains membres du Comité de la connaissance qu'ils ont de la question. Il y a cependant quelques points sur lesquels je voudrais faire la lumière.

Le groupe des promoteurs était constitué de 26 Canadiens et de deux citoyens des États-Unis. L'un de ces derniers possède une propriété à Toronto et a, au Canada, des intérêts commerciaux très importants. L'autre est d'origine canadienne; il est devenu propriétaire d'une vaste entreprise aux États-Unis et cherche à faire des placements au Canada. Certains membres du Comité semblent penser que ce projet a été conçu pour faire de l'argent. C'est la dernière chose à laquelle les promoteurs aient pensé. Il n'a jamais été question d'en tirer profit; ils voulaient tous faire quelque chose en faveur du Canada. La plupart d'entre eux espéraient, et attendaient seulement le remboursement de leur capital, plus peut-être, un petit rendement d'intérêt calculé au taux officiel des banques.

On a fait un peu allusion au projet, au sein du Comité, comme à une mise de fonds. Avec chacun des promoteurs, j'ai parlé du projet comme d'une affaire privée; quelques-uns d'entre eux, cependant, peuvent avoir cédé leurs droits à leur compagnie, que sais-je. Mais je suis certain que plusieurs d'entre eux ont considéré l'entreprise comme une affaire personnelle, qui n'avait d'autre but que l'avantage du Canada. Un des promoteurs m'avait abordé en disant qu'il désirait beaucoup se joindre à nous, dans une entreprise dont le Canada bénéficierait, parce que le Canada lui avait donné beaucoup.

Si le gouvernement persiste à ne pas collaborer et révoque l'entente de même que la déclaration d'intention, cela aura tendance à restreindre toute autre offre ou tout effort faits dans un esprit de patriotisme. Quelqu'un a déclaré